



RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2016



pour le développement et l'épanouissement
de la personne accueillie

Rejoignez-nous !



Sommaire



■ Editorial	page 4
■ Présentation de l'ADSEA 06	pages 5 à 7
■ Cartographie de nos interventions	page 8
■ Gouvernance et Dirigeance	page 9
■ Les temps forts 2016	pages 10 à 11
■ Le pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique	pages 12 à 14
■ Le pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique	pages 15 à 20
■ Le pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)	pages 21 à 22
■ La démarche qualité	pages 23 à 24
■ Les partenariats	page 25
■ Les ressources humaines	pages 26 à 29
■ Les éléments financiers	pages 30 à 33
■ Moyens Généraux et Achats	pages 34 à 38
■ La communication	pages 39 à 40
■ Glossaire	page 41

Les chiffres présentés dans ce document sont arrêtés au 31/12/2016.



L'année 2016 a plutôt bien débuté, avec l'ouverture au public, le 4 janvier à Contes, des résidences « La Tour d'Epis » et la création du Foyer de Vie « Le Répit », destiné à l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes.

Cette réalisation, inaugurée le 29 avril, témoigne une nouvelle fois du dynamisme de l'Association et de sa capacité à résoudre les équations complexes. Il s'agit d'une œuvre collective et il convient de remercier tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Les travaux de rénovation et de reconstruction de l'ITEP La Luerna se sont achevés à la rentrée de septembre, avec une ouverture au public de la dernière tranche, le 3 novembre. Saluons une fois de plus l'implication de tous ceux qui ont contribué, grâce aux nombreuses « opérations tiroirs », à maintenir l'accompagnement des jeunes tout au long des travaux. Notons également la belle solidarité avec le Complexe Les Terrasses, notamment pour les repas des jeunes.

Cette solidarité associative me permet de faire le lien avec les travaux sur le Projet Associatif qui se sont poursuivis tout au long de l'année 2016, avec la restitution en janvier, des travaux initiés en 2015, matérialisés par un « récit collectif ».

La présentation de la stratégie d'activité de notre Association fin 2016, établit une synthèse des changements à l'œuvre et de leurs conséquences, à partir de sept axes stratégiques. Elle pose un cadre suffisamment précis pour fixer les grands enjeux tout en restant suffisamment large pour susciter la discussion et la définition des modes opératoires, le tout en partant de la nouvelle place de la personne dans le cadre des politiques sociales.

Projet associatif et stratégie d'activité doivent cheminer ensemble, en se nourrissant l'un l'autre. Ainsi, il est fondamental que la stratégie d'activité constitue une base de documentation et de réflexion du projet politique de l'Association, afin que ses orientations soient compatibles avec les contingences de l'activité et que la stratégie d'activité puisse évoluer, se décliner en plans d'actions, le tout en conformité avec les orientations du projet associatif.

Notre Association est une entité bien vivante, laquelle, si elle ne prend pas suffisamment les devants, s'expose aux risques de subir, se désespérer, se fatiguer et souffrir alors que si elle pense l'avenir, elle ne le subira pas et pourra espérer, anticiper, créer, innover, s'adapter, expérimenter.....vivre !

« C'est souvent au moment où les gens désespèrent le plus de leur avenir que leur fortune commence. »

Illusions perdues - Ève et David - Honoré de Balzac

Bonne lecture.



Charles ABECASSIS
Président



Erik LA JOIE
Directeur Général



Rôle et missions de l'Association...

Association d'intérêt général à but non lucratif (loi 1901), l'ADSEA 06 est agréée et habilitée par l'Etat et les collectivités territoriales. Elle figure dans le département parmi les plus anciens partenaires associatifs des pouvoirs publics en tant que délégataire de missions d'intérêt général. Elle poursuit un objectif à caractère exclusif d'assistance et de bienfaisance en assurant la gestion d'une vingtaine d'établissements et services, représentant un plateau technique diversifié et adapté aux différentes formes d'accueil d'un public vulnérable et fragilisé. L'ADSEA 06 emploie environ 650 salariés professionnels qualifiés et expérimentés dans les différents champs de l'intervention sociale et médico-sociale.

Sa vocation est l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes souffrant d'un handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion sociale.

Nos valeurs

Portée par des valeurs **humanistes**, une **éthique** et une déontologie professionnelle sans concession, l'ADSEA 06 s'efforce toujours de « placer l'usager au centre de son projet de vie » marquant ainsi sa volonté constante d'inscrire la personne en situation de handicap ou en grande difficulté sociale, dans une authentique citoyenneté.

1^{er} décembre 1945 : création de l' « Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance Déficiente et en Danger Moral », déclarée le 5 décembre 1945 à la Préfecture des Alpes-Maritimes (présidée par le Préfet, son 1er Conseil d'Administration est composé de fonctionnaires des ministères de la Justice et de la Santé et de personnalités engagées dans l'action caritative)

1945 - fin des années 50 : deux établissements sont confiés à ou créés par l'Association : la Fondation Lenoir (actuellement l'ITEP La Luerna) puis le centre d'apprentissage Le Vieux Château (actuellement le CEP La Nartassière).

Années 60 : apparition de la problématique de la prise en charge des enfants inadaptés ; l'ADSEA se développe et gère 5 établissements : 2 relevant du secteur justice et 3 établissements spécialisés accueillant des enfants handicapés mentaux (Les IMP Bariquand Alphand, actuellement géré par le Conseil Général, Les Terrasses et Le Sauvetage, aujourd'hui Le Val Paillon).

Années 70 : création à Nice de l'IMP Les Chênes puis celui du Mont Boron ; se développe également un service de Prévention Spécialisée (A.S.P.) sur deux secteurs de Nice (Ouest & Nord) et sur Menton.

En 1977, la gestion du Centre d'Aide par le Travail Joseph Blancard à l'est de Nice est confiée à l'ADSEA 06 (aujourd'hui devenu l'ESAT EPIS).

1978 : l'Association répond d'une manière innovante à un nouveau besoin en créant le 1^{er} Service d'Education et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.) de l'IMP Les Chênes, suivi un an plus tard par l'ouverture du S.E.S.S.A.D. 2^{ème} Unité. Et en 1979, ouverture de La Géode, foyer pour jeunes filles en difficulté sociale.

1989 : l'Association devient l'« Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Jeunes Adultes des Alpes-Maritimes ». Création du FAT (Foyer d'Adaptation au Travail)

1993 : création de l'IME Le Moulin

2004 : création du CAPTA (Centre d'Actions Psychothérapeutiques et de Travail Adapté) ainsi que de l'UPT (Unité Prévention Transport)

2007 : modification de la dénomination de l'Association, aujourd'hui : ADSEA 06 – Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-Maritimes –

2009 : signature du 1^{er} CPOM Assurance Maladie

2010 : rapprochement du CEP La Nartassière et du Foyer La Géode en un établissement mixte unique, dénommé CEP La Nartassière – Avenant au CPOM ARS (rattachement des ESAT)

2012 : signature du CPOM avec le Conseil Général 06. Obtention de l'autorisation de création d'un Foyer de Vie pour personnes handicapées vieillissantes.

2014 : Ouverture du SESSAD Pro Les Terrasses et du Complexe de Sophia (IME Le Moulin, FAT, CAPTA)

2016 : Ouverture des Résidences de La tour d'EPIS et du foyer de Vie Le Répît à Contes.

Présentation de l'ADSEA 06



L'ADSEA 06 gère un grand nombre d'établissements et services spécialisés, représentant l'un des plus importants plateaux technique et professionnel des Alpes-Maritimes au service des plus vulnérables et répartis sur trois pôles d'activité :



Pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique

Les établissements et services du Pôle Handicap Mental et Psychique Enfants de l'ADSEA 06 accueillent des enfants et adolescents, âgés de 2 à 21 ans. L'ensemble des places est réparti sur douze établissements et services (5 I.M.E, 1 I.T.E.P., 5 SESSAD, 1 S.E.S.S.I.P).

Son champ d'intervention comprend :

- l'accueil de jeunes déficients intellectuels présentant un retard moyen ou profond avec ou sans troubles associés en I.M.E, en internat, semi-internat ou internat modulé
- le maintien, dans la mesure du possible, de ces enfants à l'école ou dans leur milieu naturel (famille, crèche) grâce à l'action des S.E.S.S.A.D.,
- l'insertion en milieu ordinaire ou protégé de travail de ceux susceptibles de l'être grâce à l'action du SESSIP et des SIPFP des IME,
- l'accueil d'enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages au niveau de l'I.T.E.P.



Pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique

Les établissements et services du Pôle Handicap Mental et Psychique Adultes de l'ADSEA 06 accueillent des personnes âgées de 18 à 65 ans et plus. Ce pôle est actuellement composé de 8 établissements et services :

- 2 ESAT, 2 SAS et 1 Foyer d'Adaptation au Travail (FAT), avec comme objectif de permettre à des personnes handicapées adultes d'accéder au travail en milieu protégé ou ordinaire.

Les structures constituées autour du travail visent à accueillir des adultes partiellement aptes au travail et assurer aux plus jeunes les soutiens médico-éducatifs et psychologiques nécessaires à leur intégration professionnelle à venir, l'intégration en milieu de travail protégé ou en milieu ordinaire.



- 1 Foyer d'hébergement (FH), 1 Foyer éclaté et 1 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) en charge de l'hébergement et de l'accompagnement social d'adultes handicapés, en fonction de leur degré d'autonomie et de leurs attentes, 1 Foyer De Vie regroupant un ensemble de services spécialisés dans l'accueil de personnes adultes handicapées mentales ou psychiques avançant en âge. Il s'adresse à des personnes qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (à partir de 50 ans). Les objectifs des résidences et services du centre d'habitat sont de proposer des modes diversifiés d'hébergement et d'accompagnement social, adaptés aux compétences et aux souhaits des personnes adultes en situation de handicap mental et psychique accueillies, dans un objectif d'inclusion sociale.





Pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)

S'il est vrai que le public du Pôle Social peut présenter des caractéristiques communes, les établissements et services qui le composent ont cependant des modes d'activité très différents, rendant complexe la compilation des informations de ces structures.

En effet, le Pôle Social regroupe :

- le CEP La Nartassière
- le Service d'Action Sociale Préventive (ASP)
- l'Unité Prévention Transport (UPT)
- les Actions Complémentaires de Prévention (ACP) : Internat Relais du collège Jean-Baptiste RUSCA à St-Dalmas de Tende

CEP La Nartassière

Seul Centre Educatif et Professionnel du département, ce dispositif unique et incontournable dans le sud-est se compose de plusieurs secteurs :

- un service éducatif d'internat
- des appartements mixtes
- 5 placements à domicile
- un service d'Accueil de Jour (S.A.J.) de 6 places
- un service d'insertion professionnelle ainsi que des formations spécifiques



ASP : Action Sociale Préventive

Le Service d'Action Sociale Préventive intervient sur deux territoires :

- territoire Nice Ouest : Les Moulins, La Vallière, La Madeleine, Saint Martin du Var
- territoire de Grasse : Grasse Sud, Grasse Nord, Valbonne et médiation scolaire à Valbonne-Antibes.



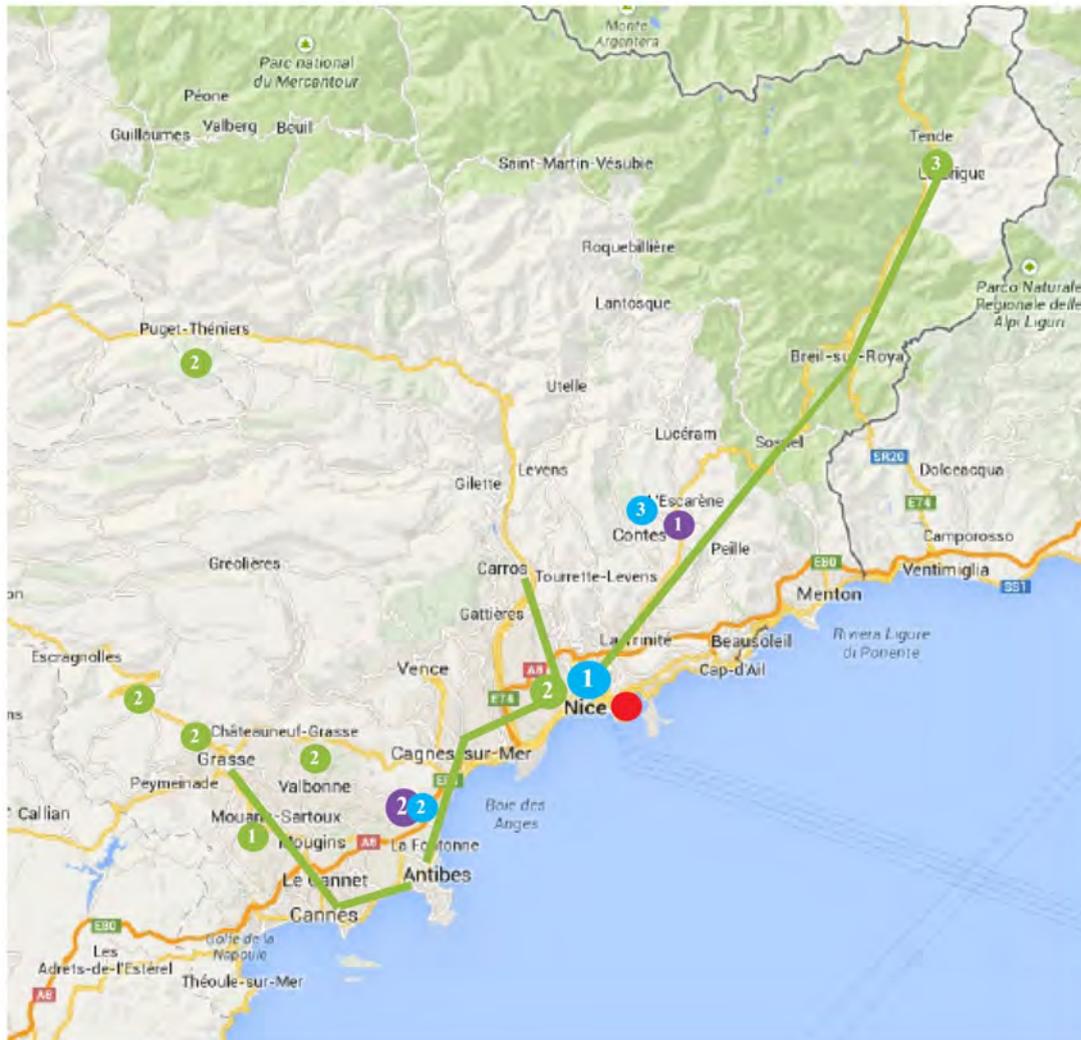
UPT : Unité Prévention Transport

L'activité du service, dont la mission est la prévention de comportements incivils par des interventions éducatives et de médiation éducative, s'exerce sur les lignes SNCF TER-PACA Nice-Cannes-Grasse et Nice-Breil-Tende.

ACP : Actions Complémentaires de Prévention

Actions éducatives auprès de l'Internat Relais du collège Jean-Baptiste RUSCA de Saint Dalmas de Tende. Cet établissement propose à ces jeunes une scolarisation aménagée afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle. Cette action est aussi complétée par la présence éducative sur la ligne TER Nice-Breil-Tende lors des déplacements des collègues

Cartographie de nos interventions



LÉGENDE :

- Siège Social - Direction Générale ADSEA 06
- Pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique :
 - 1 - Complexe Les Terrasses : IME, SESSAD Pro et SESSIP
 - Complexe Les Chênes : IME Les Chênes, IME Le Mont Boron, SESSAD 1 Les Chênes, SESSAD 2 Les Chênes
 - Institut La Luerna : ITEP et SESSAD
 - 2 - IME Le Moulin
 - 3 - Complexe Val Paillon : IME, SESSAD et STAFS
- Pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique :
 - 1 - Complexe EPIS : ESAT et Centre d'Habitat
 - 2 - FAT
 - CAPTA
- Pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)
 - 1 - Complexe La Nartassière
 - 2 - Service ASP
 - Service UPT
 - 3 - Service ACP

Gouvernance & Dirigeance

Bureau du

Conseil d'administration

Président : Me Charles ABECASSIS

Vice-Présidents : Michel ROUX, Jacques MARIACCI

Secrétaire Général : Jean-Louis ROLLAND

Secrétaire Général Adj. : Me Sirio PIAZZESI,

Trésorier : Me Bernard DELSOL

Trésorier Adjoint : Michel MINETTI

Conseillers techniques : Jacques BELIN, Dr

Annick BOUSQUET, Dr Jean-Marc DEJODE,

Jacques TOURNAYRE, Denise VANEL.

Direction de l'Association

Direction Générale ADSEA 06 :

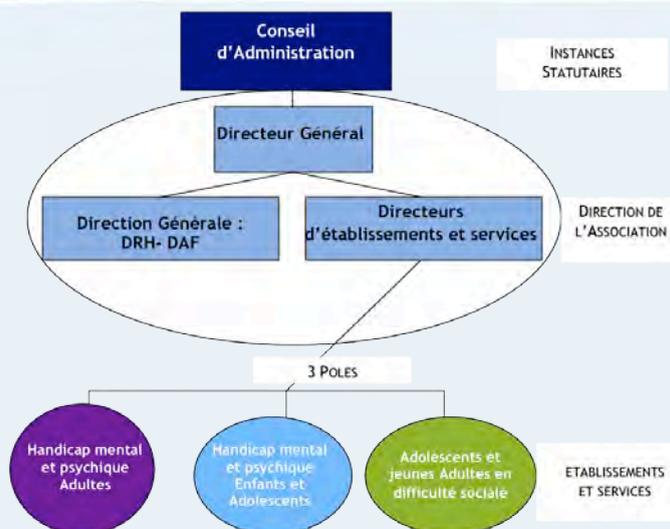
Directeur Général : Erik LA JOIE

DRH : Marc LE HUIDOUX

DAF : Laurence VICARI

Directeurs d'établissements & services :

- Complexe EPIS : Noël TOUSSAN
- Complexe IME LES TERRASSES / SESSIP / SESSAD Pro : Marie-Anne TASSO
- Complexe IME LES CHENES, IME LE MONT BORON, SESSAD 1 & 2 : Bruno GOUYSSÉ
- Complexe VAL PAILLON (IME & SESSAD) : Michel-André MONIER
- ITEP & SESSAD LA LUERNA : Thierry BERNIER
- Complexe LA NARTASSIERE : Yves CHAILLAN
- Services Prévention (ASP, UPT, ACP) : Erik LA JOIE (avec une Direction Adjointe)
- Complexe de Sophia (IME Le Moulin / FAT / CAPTA) : Estelle LION



En décembre 2016, le Conseil de l'Europe a présenté les grandes lignes de sa stratégie quinquennale pour les droits des personnes en situation de handicap « fondée sur la capacité plutôt que le handicap ».

Pour les enfants en situation de handicap, cela se traduit par une éducation inclusive dans les murs de l'école.

C'est une véritable révolution inclusive qui est amorcée et qui remet brutalement en cause des années de pratiques professionnelles dans ce que l'on appelle, le milieu protégé, en opposition au milieu ordinaire.

Le concept de l'institution qui produit une vie dans un monde protégé du milieu ordinaire, va devoir progressivement s'estomper pour laisser la place, dans une certaine mesure, à l'inclusion dans le monde ordinaire.

Ces transformations sont aussi à l'œuvre dans le secteur social, où l'accompagnement de jeunes aux profils divers, à la frontière entre plusieurs champs, nécessite des réponses plus horizontales, offrant davantage de souplesse et de choix afin de parvenir au meilleur compromis entre personnalisation de la prestation et optimisation de la ressource plurielle. Par conséquent, dans l'ensemble des champs d'actions de l'Association, des reconfigurations systémiques avec le volet de la santé

psychique et du soin seront à mettre en œuvre, avec par exemple, l'apparition de pôles de compétences et d'expertises, de plateformes d'orientation et de coordination des parcours. C'est un mouvement de fond qui, s'il prendra encore quelques années, sera relativement rapide à l'échelle du temps du médico-social et social.



Les temps forts de 2016



Janvier / Février

- Livraison de la structure accueillant le Foyer de Vie le Répit et la résidence La Tour d'Epis.
- Projection du film « La Vague » par le service ASP aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges de Nice à l'Espace Magnan : Action de lutte contre la radicalisation.

Mars / Avril

- Participation de l'IME Le Moulin au 9^{ème} Relais Solidaire inter-entreprises azuréennes de Sophia-Antipolis, organisé par Spécial Olympic France.
- Inauguration officielle en présence de M.CIOTTI des Résidences de Contes – Foyer de Vie « Le Répit » et Foyer d'Hébergement « La Tour d'EPIS ».
- Organisation d'un spectacle de Country à l'IME Les Chênes, ainsi qu'un cours de danse, en partenariat avec la Chambre de Commerce.

Mai

- Atelier percussion au Complexe EPIS en collaboration avec l'association « Les voies du monde ».

Juin

- Assemblée Générale de l'ADSEA 06.
- Exposition au musée Matisse d'œuvres réalisées par des jeunes du SESSIP Les Terrasses.
- Présentation aux partenaires du Projet Citoyenneté 3D en présence des jeunes du service ASP.

Les temps forts de 2016



Juillet / Août

- Organisation de la fête d'été par l'IME Le Moulin sur le thème « Nutrition et sensorialité ».
- Sortie dans divers parcs d'attraction : Parc de bisons
- La fête du Complexe EPIS s'est déroulée dans la nouvelle résidence de Contes. Au programme : activités sportives et culturelles, socca et paella à volonté.

Septembre / Octobre

- Organisation par le Foyer de Vie d'une soirée à thème inter-services : Soirée Halloween.
- Sortie en mer des résidents du Complexe de Sophia avec le club KIWANIS.
- Présentation du Kit pédagogique de Lutte contre la radicalisation aux collégiens par le service Prévention.

Novembre

- Expositant de l'ESAT EPIS à SO EKO « Salon professionnel des achats socialement responsable » à Marseille.
- 1^{ère} édition des ADSE' Act, valorisations des actions et projets remarquables au Complexe EPIS.

Décembre

- Fête et repas de fin d'année au Complexe EPIS.
- Rencontre sportive autour d'un tournoi de foot entre le service UPT, les jeunes du CEP La Nartassière et la SNCF TER à l'Urban Soccer

Le pôle ENFANTS



Le pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique

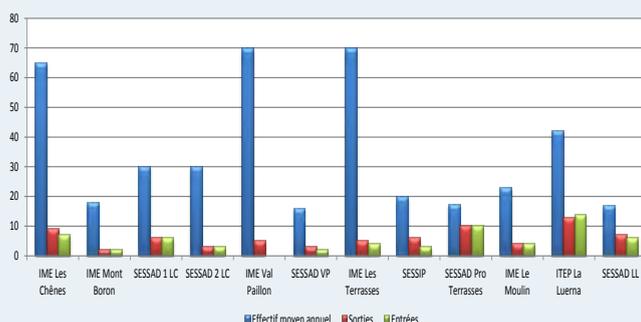
Les 421 places agréées au sein du Pôle Enfants de l'ADSEA 06 se répartissent ainsi :

- 255 places en IME (dont 73 en internat, 111 en semi-internat, 66 en externat, et 5 en Service d'Accueil Temporaire Familial Spécialisé),
- 94 places en SESSAD,
- 52 places en ITEP (dont 35 en semi-internat, 3 en accueil temporaire et 14 en SESSAD)
- 20 places en SESSIP

L'ensemble de ces places est réparti sur douze établissements et services

Les établissements et services du Pôle Enfants de l'ADSEA 06 ont accueilli en 2016, un nombre moyen annuel de 418 enfants et adolescents, âgés de 2 à 21 ans.

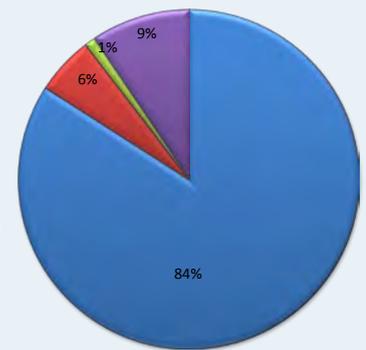
REPARTITION DES USAGERS ACCUEILLIS EN 2016



Les profils cliniques

EVENTAIL DES TROUBLES ET PATHOLOGIES DU PUBLIC ACCUEILLI codifié selon la CIM 10 (hors ITEP, Complexe Val Paillon & SESSAD 1 Les Chênes)

- Troubles mentaux et du comportement
- Maladies du système nerveux
- certaines affections dont l'origine se situe dans la période prénatale
- Malformations congénitales et anomalies chromosomiques



A noter que 84% des enfants accueillis souffrent de troubles mentaux et du comportement et 9% de malformations congénitales.



Bilan 2016

Actions d'ouverture des établissements et services sur l'environnement ou réalisées au sein des établissements et services :

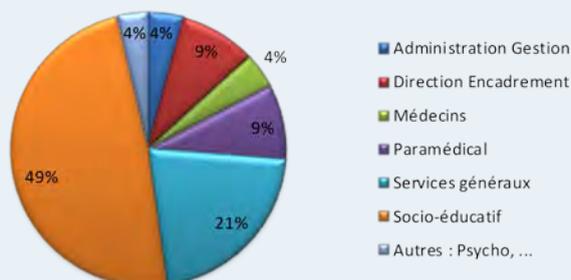
- Complexe Les Chênes : activité équitation, sortie voile, randonnée, parc des bisons et petite ferme pour le Mont Boron. Carnaval avec lanceurs de drapeaux italiens, spectacle de country organisé par la CCI, festival court métrage à l'Espace Magnan, transfert à OK Corral pour Les Chênes. Activité d'expression artistique (peinture, graff, terre...), partenariat avec le Centre de découverte du Milieu Marin, mini-séjour au Parc Alpha pour le SESSAD1. Atelier au Musée Matisse, percussion avec l'Association Voies du Monde, journée à Thorenc dans l'Estérel pour SESSAD2,
- Complexe les Terrasses : participation à la « No Finish Line » et tournoi de rugby à Monaco, séjours à St-Aygulf, Annot, Revel, Agay pour l'IME. Portes ouvertes au SESSIP et exposition d'œuvres au Musée Matisse, visite du MAMAC et participation au Carrefour Santé. Pour le SESSAD Pro, 3 nouveaux ateliers (bois, cuisine et activités physiques)
- Complexe de Sophia (IME) : rencontres inter-établissements (CDSA06, raquettes à neige, athlétisme, judo...), baptême de l'air avec le club KIWANIS, transfert à Briançon (parc animalier, rando marmottes, visite d'une ferme...), sortie Voile avec SOS Grand Bleu et KIWANIS,
- Complexe Val Paillon : rencontre inter-établissements TOI+MOI SPORT, opération cœur d'opéra, journée CODES parents/enfants avec théâtre interactif sur la sexualité, voyage à Madagascar avec l'Association Solidarité Entraide Madagascar, sortie voile et Luna Park ...

Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- Complexe Les Chênes : multiples travaux (climatisation, création d'un accueil...), travail sur l'accessibilité à l'information pour l'enfant et sa famille, enquête de satisfaction aux familles, mise en place et harmonisation du dossier de l'utilisateur, création d'une plaquette de présentation du CVS, rédaction du projet d'établissement (en cours)
- Complexe Les Terrasses : aménagement d'une pièce de « mise au calme », participation d'utilisateurs au CVS, enquête de satisfaction sur les repas menée auprès des usagers, poursuite du développement du groupe recherche sur autisme pour l'IME. Mettre en concordance le référentiel d'activité avec les grilles d'évaluation par atelier, procédure d'accès au dossier de l'utilisateur pour les familles. Procédure d'admission actualisée et intégrée au livret d'accueil, rédaction des fiches de postes, mise en place d'un dossier commun PAP accessibles depuis l'ensemble des postes informatiques au SESSAD Pro.
- Complexe de Sophia (IME) : intégration de l'IME dans un complexe d'établissement (mutualisations, nouveaux fonctionnements...), formation des personnels sur la vie intime et sexuelle, intégration de 10 jeunes du Val Paillon à l'IME Le Moulin
- Complexe Val Paillon : travail sur un ensemble de dispositif visant à améliorer l'accompagnement des jeunes et enrichir les pratiques professionnelles

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du Pôle ENFANTS représente 358 personnes soit 57,01% des effectifs de l'ADSEA 06.





Concernant plus précisément l'ITEP La Luerna :

Profil clinique des usagers de l'ITEP :

- les pathologies présentées par les usagers du S.E.S.S.A.D sont moins sévères que celles présentées par les usagers du semi-internat,
- tous les usagers du semi-internat présentent une structure de personnalité « psychotique » ou « limite » ,



Bilan 2016 :

- Finalisation du projet architectural et « opérations-tiroirs » 2016 : 3^{ème} phase des travaux (déménager, réaménager et investir les nouveaux espaces)
- Soutien et partenariat : autorisation de l'ARS de réduire l'activité à 6 jours durant la période des travaux. Solidarité associative avec l'utilisation de la salle de restauration de l'IME Les Terrasses.
- Evolution des pratiques et investissement du personnels au sein du dispositif ITEP (déploiement accueil temporaire, modalités de prise en charge accueil de jour, création atelier « bien-être »...)
- Partenariat inter-ITEP dans le cadre de l'expérimentation « Dispositif ITEP » 2^{ème} phase.

Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- Création de fiches de poste,
- Développer la coopération et renforcer l'esprit d'équipe,
- Inclusion scolaire (temps partagé UE/EN, soutien scolaire UE, temps plein UE)
- Inclusion professionnelle (ateliers techniques, stages)

Le pôle ADULTES



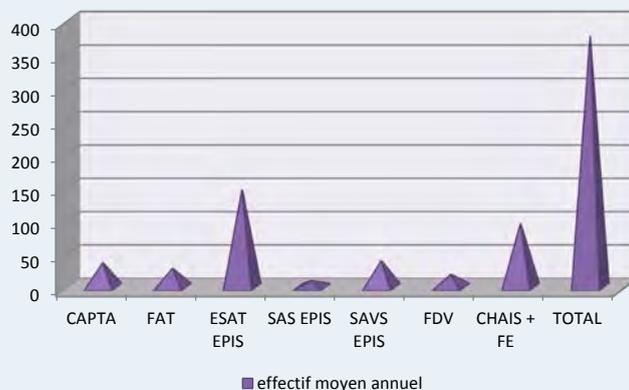
Le pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique

Les 425 places agréées au sein du Pôle Adultes de l'ADSEA 06 se répartissent au sein de plusieurs établissements et services : 2 ESAT, 1 F.A.T, 2 S.A.S, 1 C.H.A.I.S, 1 SAVS et 1 FDV :

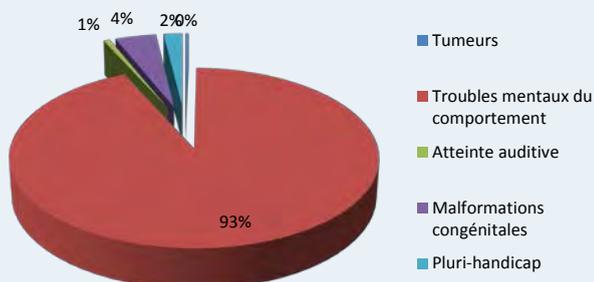
- ESAT : 145 places au Complexe EPIS et 40 places d'ESAT semi-productif au CAPTA
- 71 places en Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Intégration Sociale (C.H.A.I.S. + Foyer éclaté)
- 25 places en Foyer Eclaté (F.E)
- 40 places en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S. EPIS)
- 30 places en Foyer d'Adaptation au Travail (F.A.T.)
- Service d'Accompagnement Spécialisé (S.A.S) : 12 places à EPIS et 40 au CAPTA
- 22 places en Foyer de Vie

Les établissements et services du Pôle Adultes de l'ADSEA 06 ont accueilli en 2016, un nombre moyen annuel de 377,26 usagers, âgés de 18 à 65 ans et plus.

REPARTITION DES USAGERS ACCUEILLIS EN 2016



Les profils cliniques

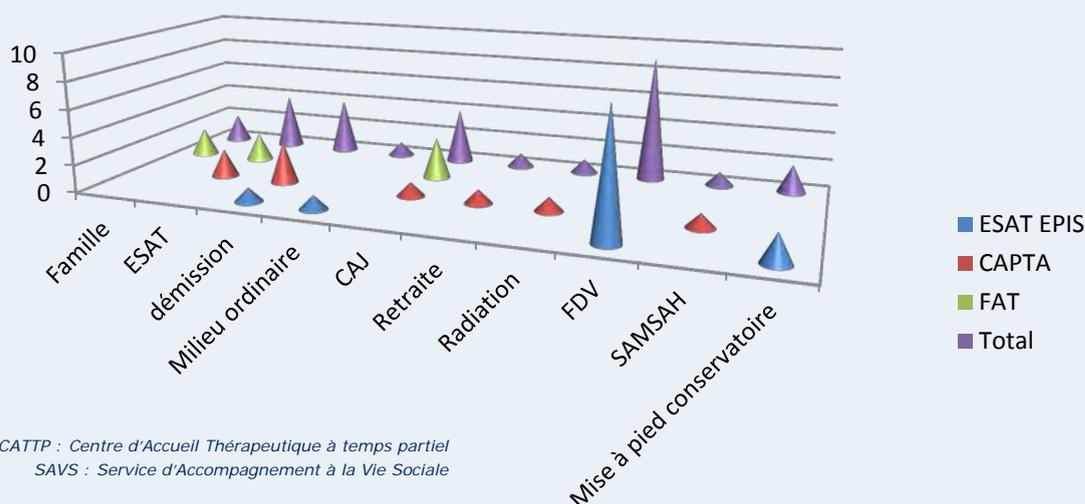


Parmi les usagers accueillis au sein du Pôle Adultes de l'ADSEA 06, on peut observer une prédominance de troubles mentaux du comportement (déficiences intellectuelles (légères, moyennes, graves et profondes & déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves)



Sorties et orientations

En 2016, 29 personnes au total ont quitté les effectifs de l'ADSEA 06 : 13 à l'ESAT EPIS, 9 au CAPTA et 7 au FAT selon la répartition ci-contre :



CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Bilan 2016

Les faits marquants de l'année 2016 pour le Pôle Adultes :

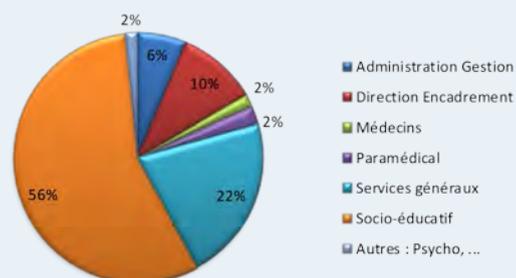
- Complexe EPIS : ouverture de la structure de Contes Foyer de Vie et Résidence (réorganisation du Centre Habitat, accueil, aménagement et installation des personnes), inauguration des lieux le 29 avril. Activités du complexe : soutien socio-professionnel (sensibilisation à la découverte et au respect du règlement intérieur, déchiffrer sa fiche de paie, accompagnement d'ouvrier en difficulté sur un atelier, travail sur l'image corporelle...), inclusion sociale (visite de musée, manifestations sportives, activités d'expression corporelle, manuelles, rencontres inter-structures (EHPAD, FAM...), enquête de satisfaction sur l'accessibilité des documents et l'évolution du projet de service, nouveau projet de service 2016-2020, création d'une commission spécifique FE-SAVS (plateforme commune en réponse à la densité d'activité et liste d'attente), amélioration de l'information des résidents au travers une présentation du catalogue vacances par les organismes, activités détente et plein air (voile, équitation, basket, poterie...)
- Complexe de Sophia : le FAT et le CAPTA ont organisé en juin 2016 une fête commune (240 personnes : familles, partenaires...). Séjour en Corse, accrobranche, voyage en République Dominicaine pour le FAT. Création d'un parcours de santé, entretien des espaces verts du complexe, fête foraine à Monaco, installation d'hôtels à insectes pour le CAPTA.

Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- Complexe EPIS : formalisation des réclamations des usagers du Foyer Eclaté, procédure d'accès à son dossier pour l'usager et/ou son représentant légal, développement du réseau partenarial autour de la question du logement, plaquette de présentation du Foyer Eclaté,
- Complexe de Sophia : intégration du FAT et CAPTA au sein du Complexe, mutualisation, mise en place de fiches d'évaluation pour chaque activité, espaces de réflexion sur les risques liés à la maltraitance au FAT. DVD de présentation du CAPTA, procédure d'accueil, enquête de satisfaction au CAPTA.

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du Pôle ADULTES représente 126 personnes soit 20,06% des effectifs de l'ADSEA 06.





L'activité commerciale des ESAT

Bilan 2016 ESAT EPIS

Les E.S.A.T sont des structures en perpétuelle évolution. Ils doivent faire preuve d'adaptabilité constante. Ces adaptations sont en lien avec l'évolution législative, les contraintes économiques mais aussi l'évolution des publics accompagnés.

L'E.S.A.T. du Complexe E.P.I.S. essaie dans ce contexte, de maintenir l'équilibre nécessaire entre les missions d'accompagnement socio-professionnel, médico-social et la viabilité économique.

Ainsi en 2016, nous avons continué à élargir notre clientèle et à développer notre démarche commerciale. Au regard des résultats économiques de 2016, force est de constater que nos ateliers de sous-traitance industrielle, comme en 2014 et 2015, sont tout particulièrement impactés par les difficultés rencontrées par nos donneurs d'ordres. C'est la raison pour laquelle nous orientons de plus en plus nos recherches commerciales vers des activités de services. Les ateliers historiques de l'établissement, malgré nos efforts, restent en grande difficulté et nous envisageons pour 2017 une restructuration importante et la fermeture de certaines activités.

Enfin, nous avons continué à mettre l'accent sur la nécessité de réadapter au quotidien notre accompagnement en lien avec l'évolution du public que nous accueillons. Ainsi, le profil et le parcours des ouvriers ont considérablement évolué. Nous devons aujourd'hui accompagner une proportion de personnes relevant du handicap psychique, de personnes avançant en âge de manière plus précoce mais aussi de jeunes handicapés issus d'une scolarisation en milieu ordinaire. Ces évolutions poussent l'ensemble des personnels à se questionner et à mettre en place des accompagnements toujours plus professionnels et individualisés afin de s'adapter aux compétences et problématiques de chacun. L'accent a donc été mis sur les formations professionnelles des travailleurs, mais aussi des formations en espaces verts, dans le cadre de partenariat avec les Mairies de communes avoisinantes).

Dans l'ensemble des ateliers, nous avons diversifié les tâches, encouragé les rotations tant sur les postes de travail qu'en favorisant les stages en interne. Nous souhaitons ainsi mettre l'ensemble des travailleurs, en fonction de leurs attentes, de leurs souhaits, de leurs aptitudes, potentialités et compétences dans une dynamique de parcours professionnel, basée sur des compétences transversales et évolutives.

Atelier Impression

- Travaux de sérigraphie, 2 procédés (manuel et automatique).
- Travaux de broderie.
- Travaux de couture et de confection.
- Travaux d'impression « grand format ».
- Travaux de reprographie (numérique).
- Travaux de mailing routage et travaux à façon.
- Travaux d'impression en sous-traitance.
- Revente, E.P.I, objets pub, etc...

Les moyens humains : 30 personnes (11 hommes et 19 femmes) au 31 décembre de cette année 2016.

Pour répondre à la charge de travail sur certaines activités, il y a eu beaucoup plus de mobilités de la part des ouvriers durant cette année 2016.

Stabilité pour l'équipe d'encadrement (un cadre technique et deux monitrices d'atelier).

Toutefois pour traiter de gros dossiers, un moniteur en C.C.D est venu en appui à plusieurs reprises.

L'atelier impression a permis aux travailleurs :

- D'acquérir une autonomie sur les d'outils de production.
- De s'inscrire dans toujours plus d'apprentissages ou initiations (polyvalence).
- Au plus chevronnés d'initier les travailleurs moins expérimentés, de participer à l'accompagnement des stagiaires comme référents dans leurs domaines de compétences.
- De faire preuve de plus de mobilité sur les différents pôles d'activités en fonction des besoins des productions. Une mobilité qui convient à un grand nombre d'ouvriers, souvent eux-mêmes à l'initiative de cette mobilité.



Le pôle sérigraphie : Augmentation du haut volume, pour exemple (commande de plus de 5 000 tee-shirts de Spécial Olympics France)

Photo prise lors de la production d'une manifestation sportive à Cergy :



Le marché Jeux de Sophia, représente plus de 3 000 tee-shirts, avec une sérigraphie quadri face avant & dos.

Le marché **Cari Fayat**, représente plus de 2 600 tee-shirts, 700 sweats avec la sérigraphie d'un logos 2 couleurs accroche-cœur & dos pour 10 filiales du groupe. Logos évidemment différents pour chacune des filiales. Cela implique la préparation de 450 paquetages nominatifs incluant 14 articles différents et leurs expéditions. Ce marché renouvelé en 2016 démontre notre savoir-faire et notre capacité à entreprendre de gros marchés.

Logos filiale Cari Fayat :



Fiche paquetage :



N° Paquetage : 73

NOM : SEZARRE
 PRENOM : ARNOLD
 ETABLISSEMENT : CHAMPAGNE-ARDENNE "CARI Thouraud"
 N° MATRICULE : K03573

LIBELLE	QUANTITE	Taille	PAILLE	Taille
VÊTEMENTS				
PAS & HAUTE				
TEE-SHIRT MC	1000 (1000)	M		
TEE-SHIRT AL	1000 (1000)	M		
SWEAT	1000 (1000)	M		
DEIFT	1000 (1000)	M		
PANCA	1000 (1000)	M		
PANTALON	1000 (1000)	M		
VESTE	1000 (1000)	M		
CYSTE	1000 (1000)	M		
COMBINATION	1000 (1000)	M		
CASQUE	1000 (1000)	M		

Le pôle confection couture,

L'activité se développe doucement, avec un client historique, le Musée du Louvre, qui nous commande 2 confections tee-shirts par an.



De nouveaux clients nous sollicitent pour divers travaux, pour exemple la confection de pochettes en cuir et en toile de jute



En 2016, plus d'une centaine de pièces ont ainsi été fabriquées. Ponctuellement sont confectionnées des vestes polaires HV et d'autres travaux divers.

Événement en 2016 :

Exposant à SO EKO "Salon professionnel des achats socialement responsable" le 11 novembre 2016 à Marseille.





Bilan 2015 CAPTA

Les activités réalisées en 2016 ont été dans la continuité de celles de 2015. Les travaux d'aménagement du complexe ont été finalisés par la création d'un parcours de santé. Les surfaces ont été préparées, engazonnées après que les différents agrès aient été mis en place. Les espaces verts du complexe de Sophia Antipolis ont maintenant pris toutes leurs dimensions. Les constructions de structures en bois sur mesure et personnalisées se sont poursuivies. Le CAPTA a ainsi créé un abri spécifique destiné à abriter des vélos. L'activité de petit conditionnement, mise en place depuis septembre 2014 se poursuit. Ce type d'activité apporte pleinement une réponse à des travailleurs en état de fatigue momentanée ou plus durable. D'autres activités de conditionnement ont été mises en place, notamment avec un de nos fournisseurs en matériels d'arrosage automatique. De plus, avec la mise en place de bus de ramassage, possible grâce à la mutualisation avec les moyens du FAT et de l'IME le Moulin, le taux moyen d'absentéisme des travailleurs reste stable depuis notre arrivée à Sophia Antipolis. De nouveaux donneurs d'ouvrages, issus principalement du secteur privé, nous ont contactés pour effectuer des réalisations personnalisées en espaces verts, ou nous ont sollicités principalement pour agrémenter leurs manifestations de nos décors.



Les démarches commerciales effectuées ont permis à l'activité espaces verts de réaliser des chantiers sur la région Biotoise. Ces ateliers sont toujours sollicités pour réaliser des travaux spécifiques, mais également des demandes de contrats d'entretiens annuels (Particuliers, Copropriétés, Maison de retraite, entreprises). En 2016, le CAPTA a conclu deux contrats annuels d'entretiens supplémentaires qui sont venus en remplacement de contrat résiliés pour cause d'éloignement. Deux avec des particuliers, en remplacement d'un contrat avec une maison de retraite et un contrat avec un particulier. Dans le secteur des espaces verts, la demande en devis ou contrats d'entretiens est toujours constante. Ces travaux sont, de plus, toujours particulièrement adaptés à certains de nos travailleurs.



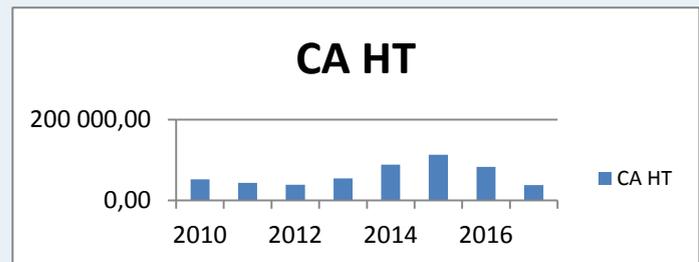
Enfin, plusieurs prestations "fête foraine" ont été réalisées, dans les studios Riviera, ex Victorine, en extérieur à la MAS de Canta Galet pour l'ADAPEI, à l'hôtel Fairmont à Monaco pour le fond social de cet établissement. Nous travaillons toujours en tant que prestataire d'une société d'événementiel. Cette société a fait appel au CAPTA pour monter et animer nos stands de fête foraine, pour le compte du comité d'entreprise du ministère des finances à l'hippodrome de Cagnes sur Mer et pour le Family Day d'Amadeus, sur l'ancien site de Texas Instruments, à Villeneuve Loubet, ainsi que pour des évènements privés à Monaco.



D'autres activités de production d'abris de jardins en bois, chalets et de prestations diverses sont toujours réalisées.



Le chiffre d'affaire réalisé par les activités de productions du CAPTA en 2016, est de 83134 €, pour un excédent de 2840€. Sur cet excédent, ont été prélevés 2000€ afin d'acheter des chèques cadeaux pour les travailleurs. Chacun d'entre eux a pu ainsi percevoir un chèque de 50€.



Le pôle SOCIAL



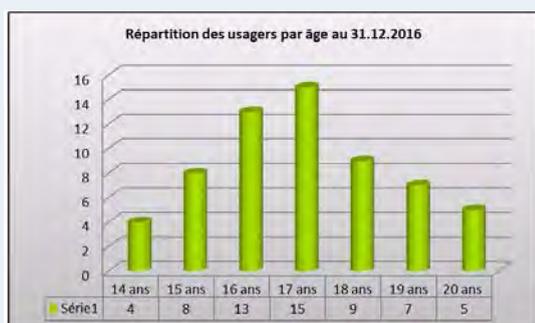
Le pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)

Le public du Pôle Social présente des caractéristiques communes mais les établissements et services qui le composent ont des modes d'activité très différents.

• CEP La Nartassière : 65 places agréées

Dispositif unique et incontournable dans le sud-est, il se compose d'un service éducatif d'internat (accueillant les jeunes dans 4 unités de vie et 21 studios), d'une structure particulière et innovante (studios mixtes : Service d'Accueil de Jour – S.A.J. - de 6 places) , d'un service d'insertion professionnelle (enseignement général et scolaire) ainsi que de formations spécifiques (ateliers mécanique auto/moto, peinture carrosserie, cuisine et service en salle, snack, espaces verts), et de 5 places d'accueil séquentiel mixte

REPARTITION DES USAGERS DU CEP LA NARTASSIERE ACCUEILLIS EN 2016

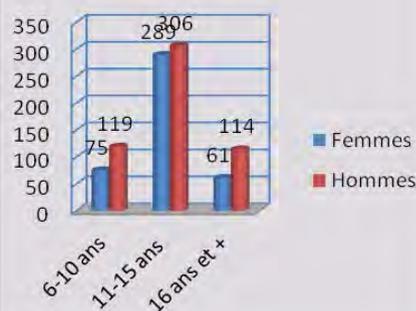


• Service de Prévention

✿ ASP (Service d'Action Sociale Préventive) intervenant sur deux territoires :

- territoire Nice Ouest : Les Moulins, La Vallière, La Madeleine, Saint Martin du Var
- territoire de Grasse : Grasse Sud, Grasse Nord, Valbonne, depuis novembre 2016 médiation scolaire à Valbonne-Antibes

Répartition des usagers par âge et sexe au 31.12.2016





✿ UPT (Unité Prévention Transport) : l'activité du service, dont la mission est la prévention de comportements incivils par des interventions éducatives, s'exerce sur les lignes SNCF TER-PACA Nice-Cannes, Cannes-Grasse et Nice-Tende.

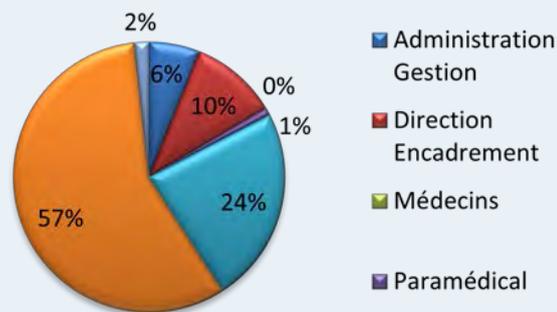
14.772 jeunes en contact avec l'équipe UPT dont 299 pour des actions individualisées.

✿ ACP (Actions Complémentaires de Prévention) : 3 salariés (éducatrice spécialisée, surveillant de nuit, moniteur éducateur en cours d'emploi) contribuent au projet éducatif de l'Internat Relais à Saint-Dalmas de Tende.

25 élèves ont été accueillis à l'Internat Relais en 2016 pour une capacité d'accueil moyenne de 13 jeunes.

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du pôle SOCIAL représente 115 personnes soit 18,31% des effectifs de l'ADSEA 06.



Bilan 2016

CEP La Nartassière :

- Ouverture vers l'extérieur (partenariat PMI, BPDJ de la gendarmerie, service UPT...)
- Mise aux normes accessibilité de toutes les structures
- réécriture du projet d'établissement
- transferts (Espagne, Allemagne), sorties culturelles et sportives, tournoi inter-MECS

Services de Prévention :

ASP :

- action de lutte contre la radicalisation sur les secteurs (collèges) de Nice et Grasse avec une projection-débat animée par un sociologue en présence des éducateurs et médiateurs associés à la démarche (environ 800 collégiens),
- réalisation d'un kit pédagogique de lutte contre la radicalisation mis à disposition aux collèges et associations du département

ACP :

- en coopération avec l'équipe de l'UPT, l'éducatrice de l'IR a réalisé différents ateliers ludiques et pédagogiques à destination des élèves : atelier cirque, sorties musées, visite de la gare, journée inter-collèges du réseau Roya Bévéra.

UPT :

- durant l'année 2016, 26 journées d'intervention en milieu scolaire ont permis de toucher 822 jeunes au sein de plusieurs établissements,
- 11 programmes d'actions en gare on permis de toucher 303 usagers du TER (prévention fraude, incivilités, santé...)
- tournoi de foot jeunes UPT-CEP-SNCF : favoriser le lien de proximité entre les jeunes et les agents de la SNCF

Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- CEP La Nartassière : mise en place d'un CVS en remplacement du groupe d'expression usager, travail avec les jeunes sur les notions de respect et citoyenneté, questionnaire de satisfaction, mise en place d'une cellule de veille (espace de réflexion mensuel), procédure d'accueil de l'usager,
- Services de prévention : actualisation du projet de service ASP, circuits en travail de rue faisant apparaître les secteurs prioritaires et secondaires, création d'une page Facebook jeune sur la Roya, création d'une charte de bonnes pratiques avec les usagers des TER.

La démarche qualité



La démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

Placée sous l'autorité directe du Directeur Général, le département d'Amélioration Continue de la Qualité de l'ADSEA 06 (DACQ) créé en 2010, est constitué de 3 coordinateurs qualité. Ils assurent pour l'ensemble des établissements de l'Association, le développement transversal des outils associatifs et le suivi des Plans d'Actions relatifs à l'Amélioration de la Qualité des prestations délivrées aux usagers. La démarche est relayée dans chaque établissement par le référent qualité qui, sous couvert de sa direction, en assure la mise en œuvre et le suivi auprès des équipes.

Le DACQ a poursuivi en 2016, sa mission d'amélioration des pratiques professionnelles au service des usagers au travers de 6 objectifs prioritaires :

- Suivre les Plans d'action 2014-2018 en collaboration avec les directions d'établissements
- Participer aux comités de pilotage associatifs
- Collaborer à la rédaction des dossiers d'appels à projets
- Définir de nouveaux référentiels associatifs
- Elaborer de nouveaux plans d'action spécifiques
- Assurer une veille documentaire

Suivi des plans d'action 2014-2018 en collaboration avec les directions des établissements



- Apporter une aide dans l'organisation de la démarche qualité au sein des établissements
- Accompagner les directeurs et les chefs de service dans l'utilisation de l'outil de suivi du plan d'action
- Apporter des améliorations dans l'outil de suivi des plans d'actions

Participation aux comités de pilotage associatifs

- Copil associatif sur l'organisation de nos systèmes d'information
- Copil Val paillon (en lien avec les recommandations ARS)
- Copil de réflexion sur le dossier unique de l'utilisateur



Collaboration à la rédaction de dossiers d'appels à projets

- Support technique dans la réflexion et l'écriture des réponses aux appels à projets
- Réalisation d'analyses et fournitures de rapports bibliographiques

Définition de nouveaux référentiels

- Référentiel associatif de Bientraitance : Élaboration d'un cadre de « pré-requis institutionnels » qui fixe le socle des bonnes pratiques professionnelles
- Etude bibliographique sur les méthodologies de mise en œuvre de la démarche de bientraitance
- Elaboration d'une déclaration associative de Bientraitance
- Elaboration d'un référentiel de satisfaction des usagers intégré à un outil de recueil et traitement des réponses

Elaboration de nouveaux plans d'action spécifiques

- Construction d'un plan d'action et mise en place d'un outil de suivi spécifique suite aux recommandations des financeurs
- Construction des Plans Autisme des établissements et mise en place de l'outil d'appui à l'évolution de l'offre

Mise en place d'une veille documentaire

- Dossier SERAFIN PH (**S**ervices et **E**tablisements : **R**éforme pour une **A**déquation des **FIN**ances aux parcours des Personnes Handicapées)
- Rapport PIVETEAU : « Zéro sans solution »
- Approche des différentes prises en charge de l'AUTISME
- Les enjeux des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et droit d'accès à l'information
- Les obligations en matière de CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des libertés)
- Respect des principes de confidentialité des données personnelles, les obligations légales des ESSMS (Evaluation Interne, Externe, CIL, ...)

Perspectives 2017

- Poursuivre la réflexion sur le Système Global d'Information Associatif
- Finaliser un nouvel outil de suivi des plans d'action intégrant les différents plans d'actions au sein d'un même Complexe, établissement et/ou service
- Reconduire les missions en cours
 - o Suivre les plans d'actions dans les établissements,
 - o Participer à des COPIL en lien avec la Démarche Qualité,
 - o Se positionner en personnes ressources dans les dossiers d'appels à projet

Participer à la veille documentaire de notre secteur

Les partenariats



Depuis longtemps, l'ADSEA 06 a compris la nécessité de travailler à « plusieurs et ensemble », en intra et extra muros, afin de conjuguer les différents dispositifs au service du projet d'accompagnement de la personne. Afin d'illustrer les différents réseaux, les principaux partenaires ont été listés ci-dessous (liste non-exhaustive)

Partenaires institutionnels et financiers

- Etat : directions centrales et services déconcentrés,
- Agence Régionale de Santé PACA (Délégation départementale 06),
- collectivités territoriales : région PACA, Conseil départemental 06 (et ses différents services), communes, communautés de communes,
- MDPH,
- SNCF,
- Tribunaux pour enfants,
- Banques et organismes financiers,
- Caisse des dépôts et consignations,
- CIL Méditerranée.



Partenaires publics

- Inspection du Travail,
- Médecine du Travail,
- CAF,
- CRAM,
- gendarmeries, commissariats.

Partenaires éducatifs, associatifs, sportifs & culturels

- Education Nationale, centres de formation,
- clubs sportifs, culturels, Rotary, Lions Club, Kiwanis
- associations à but non lucratif, humanitaires (Special Olympics, Sport Adapté, Secours Populaire...).

Réseaux professionnels

- UNIOPSS / URIOPSS
- FEHAP
- CREAM
- NEXEM
- FEGAPEI
- AIRe
- Sophia Club Entreprises



Partenaires sanitaire, social & médico-social

- hôpitaux, CHU, services psychiatriques,
- médecins, infirmiers, thérapeutes, paramédicaux, CMP,
- pôle emploi,
- missions locales,
- CRA (Centre Ressources Autisme),
- CPAM.

Partenaires économiques

- entreprises, artisans (terrain de stages, taxe d'apprentissage),
- services d'aide à domicile.

Mécénat

- fondations, entreprises locales...

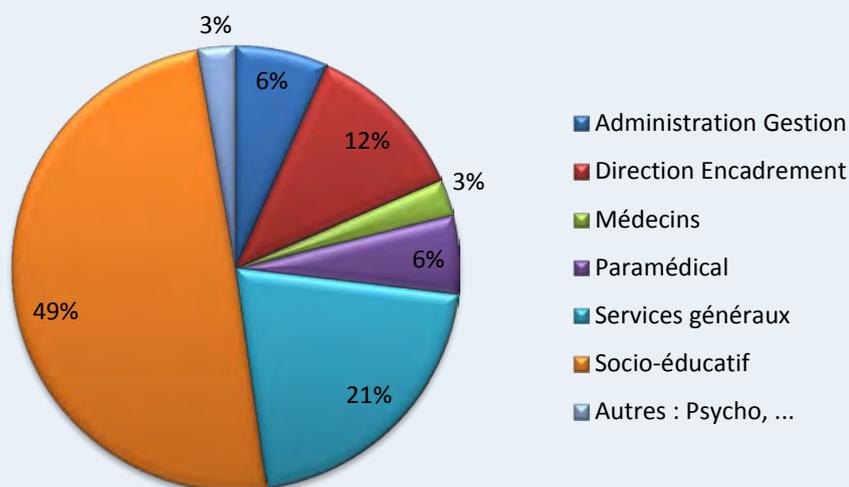
Sans oublier les partenariats, les échanges et le soutien des familles, représentants légaux et organismes de tutelle, incontournables dans l'accompagnement et les projets personnalisés des personnes accueillies.

Les Ressources Humaines

Hausse des effectifs

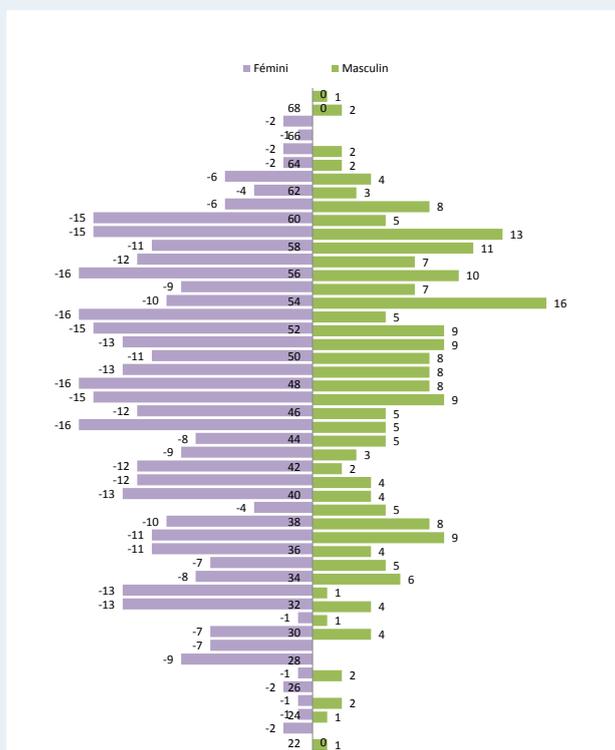
On constate cette année, une augmentation des effectifs de l'ADSEA 06 (662 personnes au 31.12.16 contre 623 au 31.12.15). Hausse qui touche tous les services sauf l'Administration gestion où l'on remarque une légère baisse par rapport à l'an dernier. La part du personnel éducatif et social représente toujours la moitié du personnel de l'Association.

Effectif au 31.12.16



Rapport de situation comparée

Pyramide des Ages au 31.12.16



L'effectif de l'ADSEA 06 reste stable, même si on peut remarquer une légère augmentation au 31/12/2016.

La part du personnel éducatif et social représente toujours la moitié du personnel de l'Association (49%).

La répartition femme/homme demeure inchangée, l'effectif associatif reste très féminisé (64 % de femmes).

En ce qui concerne la répartition par tranches d'âge on note comme en 2015 une part importante de l'effectif âgé de plus de 46 ans, près de 60 %, tout particulièrement au sein de la filière éducative et sociale.



Bilan de la 1^{ère} année complète des coordinatrices RH

A la fin de l'année 2015, l'Association a nommé dans chaque établissement ou Complexe un coordinateur RH (8 coordinateurs) ayant pour rôle essentiel d'assurer la liaison technique permanente avec la Direction des Ressources Humaines dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique RH associative.

La création de sous-groupe de travail ont permis de travailler toute l'année 2016 notamment sur les points suivants :

- **Le déploiement associatif de la paie.**
- **L'Embauche et le recrutement** : Une procédure associative relative au recrutement a été élaborée. Cette procédure et les outils créés ont été présentés à l'ensemble des cadres en situation de recrutement qui ont par ailleurs été formés au recrutement.
- **Les tableaux de bords et indicateurs RH** : Le service RH travaille en continu pour améliorer les bilans produits à destination des représentants du personnel (CE, CHSCT) et pour développer de nouveaux indicateurs et outils de pilotage afin de mieux analyser les besoins en Ressources Humaines des établissements et Complexes.

Ce mode de coopération entre la Direction des Ressources Humaines et les Coordinatrices RH donne entière satisfaction et permet d'œuvrer à une harmonisation des procédures RH dans l'Association et au-delà à un contact continu avec les complexes de l'Association.

La Mise en œuvre des entretiens professionnels

Cet outil à vocation à faire un focus sur la formation professionnelle, il est également très important pour la construction des parcours professionnels et vient en complément de l'Entretien Individuel Annuel (EIA). Il favorise véritablement une meilleure prise en compte des besoins en formation des salariés ainsi que le recueil de leurs souhaits de mobilité.

Il s'agit d'une obligation légale. A ce jour, pendant l'année 2016, chaque salarié de l'Association quel que soit son établissement, s'est vu proposer un entretien professionnel. Il existe un formalisme associatif commun, l'ensemble des cadres de l'Association a été formé à cet outil et l'entretien est proposé aux salariés a minima tous les 2 ans. Source de remontée d'informations importantes en termes de ressources humaines, cet entretien est plutôt bien accueilli et suivi.

La promotion de la mobilité interne : La convention de mobilité - intégration

Dans le domaine de la mobilité professionnelle, il faut rappeler que l'Association, à l'image du secteur, possède encore une culture d'établissement peu compatible avec une culture de la mobilité interne. L'Association a donc voulu y remédier en recueillant les souhaits des salariés, en créant des passerelles et en proposant des formations pour encourager cette mobilité. La convention de mobilité intégration, dispositif original, a précisément été créée dans l'objectif d'organiser et de sécuriser la mobilité des salariés au sein de l'Association, en organisant une période probatoire et réversible au terme de laquelle le salarié peut revenir dans son établissement d'origine.

A titre informatif, depuis sa création, environ 20 salariés ont bénéficié de ce dispositif (7 en 2016). Les salariés comme les Directions d'établissement en sont très satisfaits et l'utilisation de cet outil se développe.



La Formation Professionnelle continue

La politique de formation est définie en déclinaison du projet associatif, des projets d'établissements et de services, et *in fine* de la politique RH de la structure. Les actions retenues sur le plan de formation sont également décidées en fonction des besoins repérés lors des entretiens individuels annuels et des entretiens professionnels.

Comme le permet la loi de réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014, et en cohérence avec les orientations stratégiques de l'Association, les orientations de la formation professionnelle ont été définies sur trois ans. Cette périodicité permettra une meilleure anticipation des besoins de l'Association, pour apporter une réponse plus appropriée et adaptée à l'évolution des publics. Elle permettra également une meilleure optimisation de l'investissement financier engagé au titre de la formation.

Ces orientations 2017-2019 intègrent de nouvelles réalités. Les dispositions de l'accord de branche du 7 mai 2015 ont pour conséquence la diminution du budget du plan de formation de notre Association. Il en résulte que les plans de formation à venir seront consacrés en priorité aux besoins collectifs et professionnalisants (entendu ici au sens non diplômants).

Par conséquent, l'ADSEA 06 s'est engagé à favoriser :

- la mise en œuvre de formations collectives inter ou intra-établissement
- la mise en œuvre de formations internes
- l'optimisation des dispositifs de financement des formations diplômantes
- l'inscription prioritaire sur le plan de formation d'actions éligibles au co-financement de l'OPCA
- l'inscription prioritaire sur la formation au titre du budget d'établissement (dit « perfectionnement ») d'actions de formation qui bien qu'imputables au titre du plan ne sont pas éligibles au co-financement de l'OPCA (exemple : colloques, analyse des pratiques,...)

- En terme de **formation interne**, un certain nombre de salariés de l'Association ont participé fin 2016, à une formation visant à devenir formateurs occasionnels. La valorisation des compétences de salariés confirmés et le transfert des savoirs via l'organisation de formations internes constituent

donc une voie à poursuivre.

L'année 2016 a été marquée par la signature de la première convention de services sur mesure auprès de l'OPCA (Unifaf). Dans ce cadre, l'ADSEA 06 a consentie un versement complémentaire à hauteur de 0.30% de la masse salariale qui a été un levier important pour la mise en œuvre co-financements par Unifaf et la sécurisation financière du Plan de formation. Ce niveau d'investissement marque la volonté de l'Association de faire de la formation un axe central de sa politique en matière de Ressources Humaines.

En 2016, 316 salariés ont été formés au titre du Plan de formation dont 11 au titre d'une formation certifiante ou diplômante.

Il convient de souligner que la part des femmes ayant suivi une formation dans le cadre du Plan de formation est la même que celle de l'ensemble des salariés (65%) ce qui confirme un accès sans difficultés des femmes à la formation.

Les salariés seniors ne sont pas discriminés non plus puisqu'ils ont été 37% à suivre au moins une action de formation en 2016.

Répartition du nombre d'heures de formation tout dispositif confondu
(formation professionnelle + budget établissement)

Actions de formation de toute nature par pôle d'activité, en heures de formation	Heures
Pôle Handicap Mental et psychique ENFANTS	6 505 heures
Pôle Handicap Mental et psychique ADULTES	2 367 heures
Pôle Adolescents et jeunes adultes en difficulté	9 744 heures
Siège Social	595 heures



BILAN MUTUELLE 2016 - Un régime remanié

Pour l'année 2016 et en application des nouvelles dispositions légales et conventionnelles, la structure des cotisations a changé. A compter du 1^{er} janvier 2016, elles tiennent compte de la composition familiale.

Le nouveau contrat donne accès à un au réseau de soin Santéclair. Sa fréquentation permet de diminuer les coûts moyens notamment des équipements optiques et frais dentaires et ainsi de limiter les risques de dérives qui pèsent sur le régime de base.. La couverture surcomplémentaire dédiée aux dépassements d'honoraires compte un nombre restreint d'adhérents.

Montant et structure des cotisations 2016

Régime de base Salarié	Régime de base Ayants-droit	Surcomplémentaire Salarié + ayants-droit
<p>Taux de cotisation : Salarié seul : 1.752% PSS soit 56.38 €/mois Financé à 50% par l'employeur</p> <p>Appel Association</p>	<p>Taux de cotisation Conjoint : 1.85% PSS soit 59.33 €/mois</p> <p>Taux de cotisation Enfant : 0.86% PSS soit 27.67 €/mois (Gratuité à compter du 3^{ème} enfant)</p> <p>Appel individualisé</p>	<p>Taux de cotisation Salarié : 1.25% PSS soit 40.23 €/mois</p> <p>Taux de cotisation Conjoint : 1.44% PSS soit 46.34 €/mois</p> <p>Taux de cotisation Enfant : 0.62% PSS soit 19.95 €/mois (Gratuité à compter du 3^{ème} enfant)</p> <p>Appel individualisé</p>

Résultats Mutuelle 2016

Régime de base :

343 adhérents – âge moyen 46,8 ans (+ 40%)

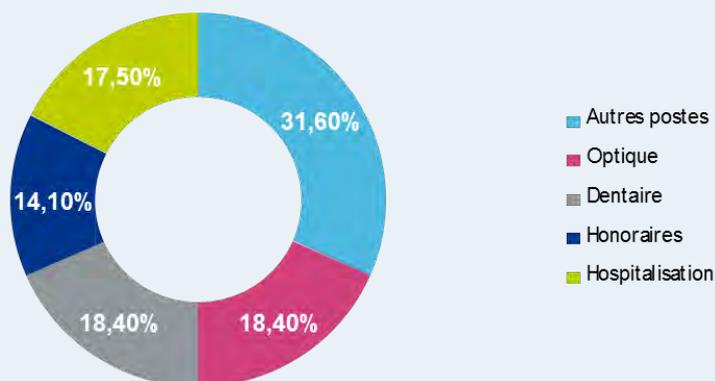
64 conjoints (- 53%)

156 enfants (-29%)

Surcomplémentaire : 34 adhérents, soit 10% des adhérents

Résultats 2016 – régime de base : Répartition des remboursements

Une utilisation équilibrée du dispositif



Les éléments financiers



Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement consolidé de l'ADSEA 06 fait apparaître en 2016 un résultat excédentaire de 1 593 374 euros, inférieur de 390 716 euros à celui de 2015, qui s'élevait à 1 984 090 euros.

La quasi-totalité de l'activité de l'Association est soumise au régime du contrat puisque l'ADSEA 06 bénéficie d'un premier CPOM concernant les IME, les Sessad, l'ITEP et les ESAT, signé avec l'ARS pour la période 2010/2017 et d'un deuxième contrat signé avec le département pour la période 2012/2016, pour les secteurs personnes adultes en situation de handicap (FAT, CAPTA SAS et Foyers, SAS, SAVS du Complexe EPIS) et protection de l'enfance (CEP La Nartassière).

L'essentiel des recettes provient de l'activité sociale, ainsi les produits de tarification, dotations globales et subventions représentent un montant total de 38 804 503 euros (soit près de 92 % du total des produits) en 2016, contre 37 097 348 euros en 2015.

Evolution des enveloppes allouées par financeur entre les deux derniers exercices

ACTIVITE SOCIALE	2 016	2 015	Ecart
CPOM - ARS Assurance Maladie	23 175 605	22 661 687	513 918
CPOM - ARS Etat Aide Sociale	2 421 736	2 426 694	-4 958
CD06 - CPOM + ASP	12 525 650	11 350 127	1 175 523
AUTRES PRODUITS	681 511	658 839	22 672
TOTAL Produits tarification/DGC/subventions	38 804 503	37 097 348	1 707 155

En termes d'activité, l'année 2016 a été marquée par la création du Foyer de Vie « Le Répit », nouvel établissement pour personnes adultes en situation de handicap avançant en âge, de 22 places. Une dotation de 1 349 K€ a été attribuée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes au titre de son fonctionnement.

Parallèlement, le Foyer d'Hébergement a procédé au regroupement de certaines de ses unités, permettant une mutualisation de moyens évaluée à 202 K€.

Concernant les structures relevant de la compétence ARS, des crédits pérennes à hauteur de 52 K€ ont été alloués dans le cadre du 3^{ème} Plan Autisme, permettant de renforcer l'accompagnement de ces enfants, sans entrainer de modification d'agrément des deux IME les accueillant.

Les recettes des IME issues de l'accompagnement de jeunes adultes au titre de l'amendement Creton, affichent une augmentation de 357 K€ entre les deux exercices.

L'augmentation de produits résultant de l'application du taux d'évolution des dépenses alloué par les autorités de tarification (tous financeurs confondus), représente une somme de 42 K€.

Au niveau des projets immobiliers, l'exercice 2016 a vu la concrétisation du programme de rénovation et reconstruction de l'ITEP La Luerna ainsi que la délocalisation de 35 places d'hébergement à « La Tour

d'Epis », dans de nouveaux bâtiments accueillant également le Foyer de Vie « Le Répit ».

Le résultat d'exploitation s'élève au 31/12/2016 à 1 694 893 euros, contre 1 888 635 euros en 2015.

Les charges d'exploitation, qui s'élèvent à 39 870 472 euros, sont en augmentation de 5,31 % soit 2.012 K€.

Les dépenses de personnels constituent près de 72 % du total des charges et connaissent une augmentation de 1,43 % entre les deux exercices.

La valeur du point, fixée à 3,76 euros, reste inchangée depuis le 1er avril 2013. Les plateaux techniques n'ont pas connu de modification structurelle significative entre les deux exercices.

La complémentaire santé, mise en place au 1^{er} février 2014, représente en 2016 une dépense annuelle de 114 K€ contre 79K€ en 2015.

Les sommes versées à l'occasion des départs, tous motifs confondus, concernent 29 salariés et représentent en 2016 une somme de 579 K€ (contre 29 départs en 2015 et 642 K€ d'indemnités).

L'attribution d'une prime exceptionnelle à l'ensemble des salariés en fin d'exercice représente une dépense conjoncturelle de 295 K€.

Les dotations aux amortissements, impactées par les nouveaux bâtiments du Complexe EPIS et de l'ITEP La Luerna augmentent de 443 K€ entre les deux exercices.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 347 159 euros en 2016. Les intérêts des emprunts qui représentent 564 K€, sont en augmentation de 233 K€ à la suite de la mise en amortissement des prêts contractés pour les projets immobiliers. Le placement de la trésorerie représente une recette de 218 K€.

Le résultat exceptionnel de 245 902 euros, en diminution de 23 K€, est abondé notamment; par les dons reçus qui représentent 64 K€ en 2016, contre 228 K€ en 2015, la reprise des subventions inscrites au compte de résultat qui représente en 2016 un montant de 84 K€ contre 39 K€ en 2015 et l'ensemble des produits exceptionnels particulièrement variables par nature.

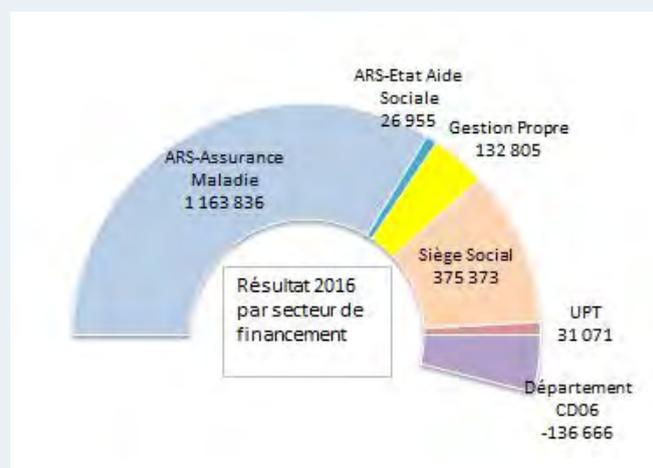
Le résultat de l'exercice 2016, réalisé majoritairement sur les établissements et services relevant du « CPOM ARS Enfants en situation de handicap », s'inscrit dans la continuité de ceux des exercices précédents et permet à l'ADSEA 06 de déployer les indispensables programmes immobiliers d'envergure, tout en confortant la qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

La situation excédentaire de l'Association permet de faire face aux éléments conjoncturels qui ne sont pas financés dans le cadre des enveloppes allouées (indemnités de départs, normes spécifiques, nouvelles réglementations etc..). Elle a pour vertu de renforcer les fonds propres de l'Association, indispensables dans le cadre d'une structure financière saine et équilibrée.



La formation du résultat est résumée dans le tableau suivant qui propose une analyse par secteur de financement :

RESULTAT COMPTABLE EN EUROS	2016	2015
RESULTAT A.R.S. Assurance Maladie	1 163 836	1 298 633
RESULTAT A.R.S. Etat Aide Sociale	26 955	14 567
RESULTAT DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES	-136 666	37 810
RESULTAT SIEGE SOCIAL	375 373	548 124
RESULTAT ETABLISSEMENTS LOI 2 JANVIER 2002	1 429 498	1 899 133
RESULTAT UPT	31 071	2 779
RESULTAT ETABLISSEMENTS HORS LOI 2 JANVIER 2002	31 071	2 779
COMITE DE SAUVEGARDE	39 979	-2 405
EPIS PRODUCTION ET COMMERCIALISATION	39 313	6 629
CAPTA PRODUCTION	835	17 184
OPERATIONS EXCLUES CA	52 679	60 769
RESULTAT GESTION PROPRE	132 805	82 177
RESULTAT COMPTABLE PERSONNE MORALE	1 593 374	1 984 090



Bilan & structure financière

Situation Financière	2 016	2 015	Ecart €	Progression %
Ressources Stables	61 789 396	62 179 249	-389 853	-1%
Actif Net	38 346 680	37 152 619	1 194 061	3%
Fonds de Roulement Net global	23 442 716	25 026 630	-1 583 914	-6%
Ressource en Fonds Roulement	1 867 071	2 611 678	-744 607	-29%
Trésorerie	25 309 787	27 638 308	-2 328 521	-8%

Le fond de roulement, qui s'élève à 23 442 716 euros, est en diminution de 1 583 914 euros par rapport à 2015.

L'affectation de l'excédent 2015 a conduit à une progression des réserves de 1 806 960 euros entre les deux exercices.

L'actif net est en progression de 1 194 061 euros, impacté par la livraison en début d'année du bâtiment de Contes, regroupant le Foyer de Vie « Le Répit » et la résidence d'hébergement « La Tour d'Epis » du Complexe EPIS, ainsi que la livraison en fin d'année du bâtiment principal, après rénovation et extension de l'ITEP La Luerna.

Les emprunts représentent 23,53 % des ressources stables en 2016 contre 26,19 % en 2015. Après une période de diminution significative de l'endettement (de 20,89 % en 2007 à 11,11 % en 2013), ce ratio a été fortement impacté depuis 2014 par l'achèvement des programmes immobiliers dont les plans de financement prévoient un recours à l'emprunt.

	SOPHIA-ANTIPOLIS (IME Le Moulin, FAT, CAPTA)	ESCARENE (Val Paillon - SIPFP + hébergement)	CONTES (EPIS - foyer vie + hébergement)	NICE (ITEP La Luerna)	TOTAL
Date d'ouverture	sept-14	févr-15	janv-16	nov-16	
TOTAL INVESTISSEMENT	8 960 021	2 078 550	11 531 096	4 360 491	26 930 158
FINANCEMENT					
Apport	5 831 021	1 030 550	3 125 096	4 360 491	14 347 158
Emprunt	3 129 000	1 048 000	8 406 000		12 583 000
TOTAL FINANCEMENT	8 960 021	2 078 550	11 531 096	4 360 491	26 930 158

Pour les projets à venir, il est prévu de ne pas recourir massivement à l'emprunt mais de privilégier un financement par fonds propres (cf. projet ITEP La Luerna), permettant de faire baisser mécaniquement le taux d'endettement au rythme des remboursements des annuités.

Depuis le passage en dotation globale, le cycle d'exploitation génère une ressource en fonds de roulement qui s'élève à 1 867 071 euros en 2016.

En termes de trésorerie, l'exercice 2016 se solde par une trésorerie à l'actif de 25 309 787 euros, inférieure de 2 328 521 euros par rapport à 2015.

Bilan comptable au 31.12.16

ACTIF	31 décembre 2016			31/12/2015	PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET			
Immobilisations Incorporelles					Fonds Associatifs		
Concessions, brevets, licences	253 309	-230 624	22 685	29 977	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 933 335	10 934 066
Immobilisations Corporelles					Réserves statutaires et réglementées		
Terrains	3 340 004	-115 012	3 224 992	3 174 878	Réserves réglementées	26 116 562	24 354 752
Constructions	46 920 515	-15 081 578	31 838 937	20 324 139	Autres réserves	1 914 540	1 914 540
Installations techniques mat & outillage	2 676 183	-1 849 377	826 806	725 503	Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Autres	6 376 632	-4 824 732	1 551 900	1 534 714	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-533 151	-598 143
Immobilisations corporelles en cours	46 453		46 453	10 507 197	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Avances et acomptes	6 250		6 250	109 182	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 593 374	1 984 090
Immobilisations Financières					Résultats sous contrôle tiers financeurs		
Participations	36 211		36 211	36 211	Résultats sous contrôle tiers financeurs	2 888 044	2 717 443
Prêts	636 500		636 500	558 375	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Autres	155 947		155 947	152 443	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 332 256	1 350 669
					Provisions réglementées		
					Provisions réglementées	2 223 374	2 178 224
TOTAL I	60 448 004	-22 101 324	38 346 680	37 152 619		46 468 333	44 835 640
Comptes de Liaison					Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison					Comptes de Liaison		
TOTAL II	0	0	0	0		0	0
Stocks et en cours					Provisions pour risques et charges		
Matières premières, approvisionnements	42 075		42 075	25 751	Provisions pour risques	284 608	409 934
Produits intermédiaires et finis	39 983		39 983	49 898	Provisions pour charges	106 745	98 745
Avances et acomptes versés							
Avances et acomptes versés sur commandes	65 524		65 524	71 411			
Créances							
Créances redev usagers & comptes rattachés	1 745 111	-1 992	1 743 119	1 500 825			
Autres	2 421 006	-31 338	2 389 668	2 370 910			
Valeurs mobilières de placement							
Valeurs mobilières de placement	510 908		510 908	506 485			
Disponibilités							
Disponibilités	24 798 879		24 798 879	27 131 823			
TOTAL III	29 623 486	-33 330	29 590 157	31 657 103		391 353	508 679
Comptes de Régularisation					Fonds Dédiés		
Charges constatées d'avance	105 242		105 242	144 542	Sur subvention de fonctionnement	24 309	139 380
Ecart de conversion Actif					Sur autres ressources	368 564	410 310
TOTAL IV	105 242	0	105 242	144 542		392 873	549 690
					Dettes		
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 583 949	16 347 180
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 008	841
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 079 383	922 964
					Dettes fiscales et sociales	4 120 381	4 770 186
					Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	348 325	568 447
					Autres dettes (d'exploitation)	278 617	355 673
TOTAL V						20 411 664	22 965 290
					Comptes de régularisation		
					Produits constatés d'avance	377 857	94 965
TOTAL VI						377 857	94 965
TOTAL ACTIF	90 176 732	-22 134 653	68 042 079	68 954 264	TOTAL PASSIF	68 042 079	68 954 264



Compte de fonctionnement au 31.12.16

	31/12/2016	31/12/2015		31/12/2016	31/12/2015
Produit d'exploitation			Charges d'exploitation		
Ventes de marchandises			Achats de marchandises		
Production vendue (biens)	1 308 977	1 338 465	Variation de stocks	-16 325	6 918
Production vendue (services)	58 857	62 869	Achat de matières premières et autres	35 831	61 925
Chiffre d'affaire	1 367 834	1 401 335	Autres achats et charges externes	8 146 048	6 941 680
Production stockée	-9 915	12 976	Impôts, taxes et versements assimilés	2 205 496	2 131 333
Production immobilisée	1 978	7 688	Salaires et traitements	18 618 254	18 339 983
Forfaits journaliers	37 460	19 492	Charges sociales	8 550 809	8 475 224
Produits tarification et dotation globale	38 085 531	36 419 016	Dotation	2 215 906	1 799 816
Subventions d'exploitation	681 511	658 839	Autres charges	114 452	101 627
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	302 997	110 587			
Autres produits	1 097 968	1 117 210			
PRODUIT D'EXPLOITATION	41 565 365	39 747 142	CHARGES D'EXPLOITATION	39 870 472	37 858 507
RESULTAT D'EXPLOITATION (EXCEDENT)	1 694 893	1 888 635			
Produits financiers			Charges financières		
Produits financiers de participations			Charges financières	564 700	331 916
Autres valeurs mob., créances d'actif immobilier	243	8	Autres charges financières		
Autres intérêts et produits assimilés	211 920	294 315			
Reprises/provisions et transfert de charges					
Différences positives de change					
Produits net/cession des V.M.P	5 378				
PRODUITS FINANCIERS	217 541	294 324	CHARGES FINANCIERES	564 700	331 916
			RESULTAT FINANCIER (DEFICIT)	347 159	37 593
Produits exceptionnels			Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	146 465	361 500	Sur opération de gestion	119 292	61 868
Sur opération en capital	133 998	105 786	Sur opération en capital	41 350	73 474
Reprises/provisions et transfert de charges	156 044	138 781	Dotation aux amort. et aux prov.	29 964	201 479
PRODUITS EXCEPTIONNELS	436 508	606 067	CHARGES EXCEPTIONNELLES	190 605	336 821
RESULTAT EXCEPTIONNEL (EXCEDENT)	245 902	269 246			
			Impôts		
			Impôts sur les bénéfices	52 217	67 033
TOTAL IMPOTS	0	0		52 217	67 033
PRODUITS	42 219 413	40 647 533	CHARGES	40 677 994	38 594 277
SOLDE INTERMEDIAIRE (EXCEDENT)	1 541 420	2 053 256			
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	84 290	120 905	Eng. à réaliser sur ressources affectées	32 336	190 071
TOTAL PRODUITS	42 303 703	40 768 438	TOTAL CHARGES	40 710 330	38 784 348
EXCEDENT	1 593 374	1 984 090	DEFICIT		

Moyens Généraux et Achats



Foyer de Vie et d'hébergement de Contes



Institut La Luerna

Le service Moyens Généraux et Achats assure un rôle de conseil et de support technique auprès du Directeur Général et des Directeurs d'établissements et services. Il est force de proposition auprès de ces derniers pour la création et la mise en œuvre de politiques associatives, dans un but d'anticipation et de programmation, dans les domaines suivants :

- gestion technico-économique des bâtiments,
- politiques d'achats mutualisées,
- sécurité des biens et des personnes dans une optique de maîtrise des risques.

Afin d'assurer au mieux leurs missions, les personnels du service sont régulièrement amenés à se déplacer dans les établissements, à la rencontre des Directeurs et de leurs équipes. Par ailleurs, ils collaborent étroitement avec les autres services du Siège : Comptabilité/Gestion, Juridique, Communication et Ressources Humaines

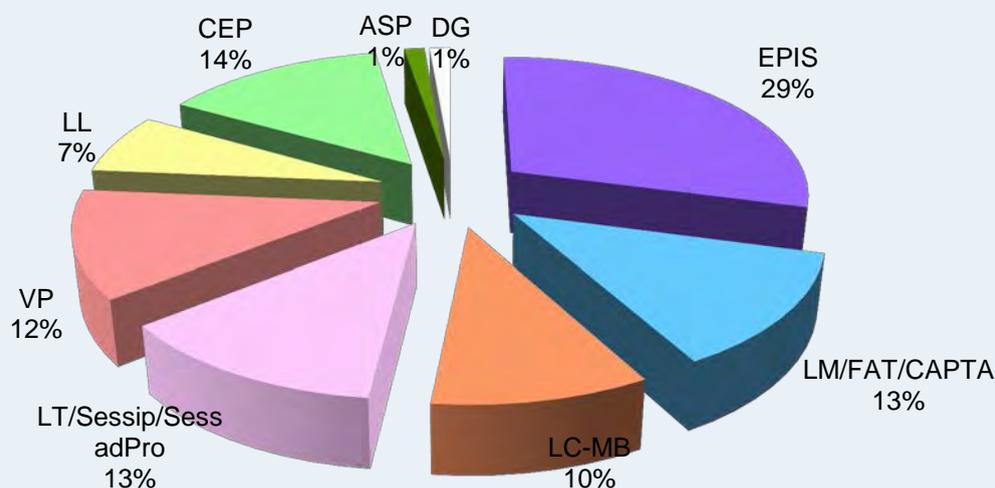
LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains alloués à ce service sont de :

- 1 ETP pour la coordination des Moyens Généraux et des Achats
- 1 ETP pour la mise en œuvre des politiques Achats

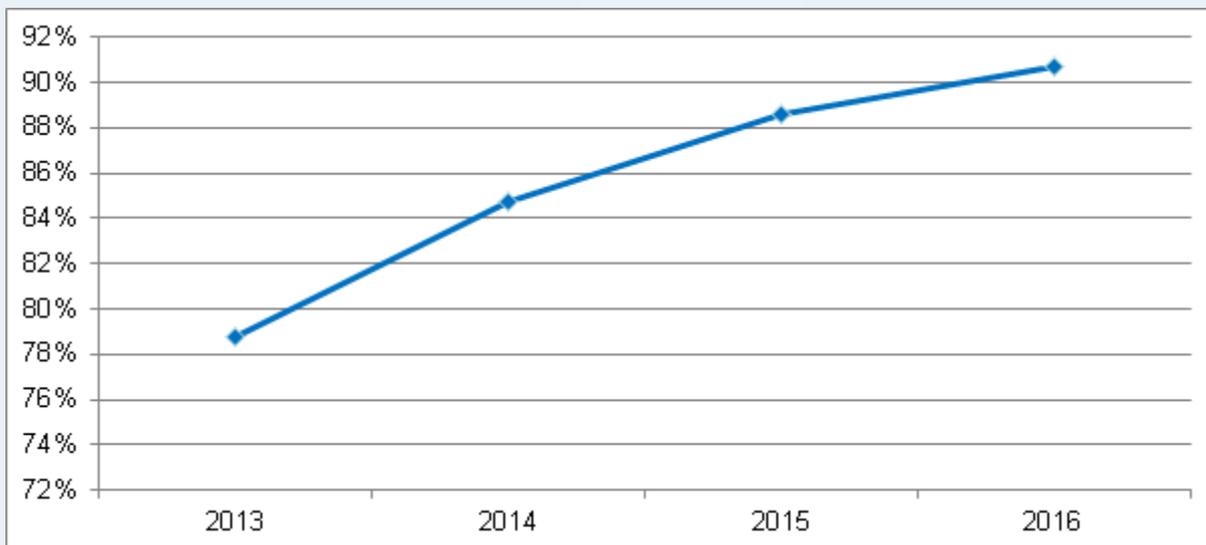
Gestion du patrimoine immobilier

L'ADSEA06 gère aujourd'hui plus de 32.718 m² de surfaces répartis sur 61 lieux.





L'association est aujourd'hui propriétaire de ces surfaces à 91%, ce qui résulte des efforts menés ces dernières années en matière d'acquisition et de construction.



L'année 2016 a été consacrée :

- Au parfait achèvement des foyers de Contes
- Au suivi de chantier de l'ITEP La Luerna
- Au suivi des travaux du siège social
- La préparation et le dépôt de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée)



FOYER DE VIE ET D'HERBERGEMENT DE CONTES

Le foyer d'hébergement « la Tour d'Epis » et le foyer de vie « Le Répit » ont ouvert au public le 4 janvier 2016 et ont été inaugurés le 29 avril 2016.

Outre le suivi du parfait achèvement et le complément d'équipements, plusieurs aménagements ont été réalisés : terrain multisports, serre pédagogique, terrains de boules et chalet.





ITEP LA LUERNA & SESSAD

La 3^{ème} phase de travaux, consistant en la rénovation complète du bâtiment principal et la construction d'un nouveau bâtiment attenant, s'est achevée en juillet 2016.



Une fois les réserves levées, les aménagements extérieurs terminés et l'équipement à neuf du bâtiment achevé, l'A.R.S. a pu réaliser sa visite de conformité.



L'établissement a donc ouvert au public dans sa configuration définitive en novembre 2016.





SIEGE SOCIAL

Les intempéries d'octobre 2015 ont occasionné d'importants dégâts sur les locaux du siège social. Ils ont donc dû faire l'objet de travaux de remplacement des sols et de réfection des peintures. La nécessité de vider presque intégralement les bureaux ainsi que la durée de tels travaux nous ont conduits à les faire réaliser durant la période de fermeture d'été. Ce projet a mobilisé l'ensemble du personnel dans les phases amont et aval, et plus particulièrement les personnels du service MG&A durant les 2 mois d'été.

AD'AP ASSOCIATIF

En vertu de l'ordonnance « Accessibilité » du 26 septembre 2014, les propriétaires d'établissements recevant du public (ERP) qui ne répondaient pas, au 1er janvier 2015, aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées, devaient formaliser leurs engagements sous la forme d'un Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Afin de répondre à cette réglementation, nous avons :

- Adressé à la DDTM06 les attestations pour les ERP déjà aux normes (Contes, Sophia, L'Escarène et Luerna)
- Fait procéder à un audit de conformité sur les 17 autres ERP concernés (diagnostic réalisé par le bureau de contrôle APAVE en novembre et décembre 2015)
- Établi un calendrier prévisionnel de mise en œuvre sur 6 ans, assorti d'un chiffrage des travaux (pour un total de 101.688 € TTC)
- dressé une liste de demandes de dérogation à obtenir pour les ERP que nous projetons de quitter (ex : SESSIP et IME Val Paillon), pour ceux dans lesquels nous envisageons des travaux d'ampleur (ex : Complexe Les Chênes) et les dérogations pour disproportion économique ou impossibilité structurelle (pour un montant total de 416.010 € TTC)
- Effectué une restitution individuelle à chaque directeur pour validation
- Transmis les éléments financiers au CSP Comptabilité/Gestion pour intégration dans les budgets prévisionnels des établissements.

Le dossier Ad'Ap pour l'ensemble des ERP non conformes a été déposé en Préfecture, Pôle Développement Durable, le 29 juillet 2016. Le délai d'instruction de 4 mois s'étant écoulé sans demande de pièce complémentaire ni décision expresse, notre agenda est considéré comme accepté.



Politique d'achats mutualisée

Le service Moyens Généraux et Achats fait face, dans la cadre de la mise en œuvre de politiques d'achats mutualisés, aux enjeux suivants :

- Identifier les risques associés aux achats
- Garantir l'autonomie des établissements sur le choix des produits et services achetés en fonction des besoins et contraintes de chacun
- Mutualiser les achats afin de proposer des conditions financières et une qualité de service identiques pour tous les établissements
- Sécuriser durablement les conditions négociées par la mise en place d'accords-cadres
- Définir et mettre en place des indicateurs (économies sur achats, satisfaction des établissements, évaluation des fournisseurs...)

En 2016, le service a :

- assuré le suivi et la renégociation des contrats et accords-cadres déjà mis en place au niveau associatif :
 - ✚ copieurs : -15% sur le coût copie
 - ✚ fournitures de bureau : -8% sur les produits de la mercuriale
 - ✚ énergie : EDF (révision des puissances souscrites), Gaz (baisse du Kwh)
- effectué des mises en concurrence :
 - assurances VAM et RAQVAM (-15% ; -35 000€)
 - vérifications périodiques réglementaires (-27 % ; -7500€)
- conclu des accords tarifaires sur des marchés non encore négociés (ex: intérim baisse des coefficients et négociation d'une remise de fin d'année sur les prestations Domino)
- poursuivi le déploiement de fournisseurs référencés (ex : ORAPI sur le Complexe Les Chênes)
- changé de partenaire crédit-bail (CM-CIC Bail) permettant une simplification du process participé au groupe « Mutualisation » créé dans le cadre de la révision du projet associatif

Sécurité des biens et des personnes

Le service Moyens Généraux et Achats intervient en soutien auprès des Directions de complexes et d'établissements en matière de :

- Sécurité Incendie
- Sécurité des salariés (DUER, HSCT et plan de prévention)
- Hygiène (Plan de maîtrise sanitaire, HACCP, Légionnelle, etc.)

L'objectif affiché pour 2016-2017 est de doter l'association d'outils informatiques permettant d'assurer le suivi des informations relatives à la sécurité (ex : formations obligatoires, vérifications périodiques réglementaires, des contrats de maintenance, gestion du parc auto, etc.).

Il faut encore poursuivre nos efforts, notamment sur les points suivants :

- La consultation sur les vérifications périodiques a mis en évidence quelques carences, qui devront faire l'objet d'une action corrective en 2017 ;
- Les cuisines de nos établissements devront également faire l'objet d'une étude approfondie afin de les inscrire dans un processus d'amélioration continue de la qualité et de garantir le strict respect des normes d'hygiène ;
- Les Dossiers Techniques Amiante des établissements concernés devront être mis à jour ;
- Une campagne de vérification des registres de sécurité de nos ERP devra être menée ;
- En collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, nous souhaitons entamer une étude sur les formations obligatoires.

La communication



Son rôle

La communication joue un rôle important pour l'image et la notoriété de l'Association. Inscrite dans la stratégie globale de l'ADSEA 06, la stratégie de communication a pour objectifs de :

- promouvoir l'image de l'ADSEA 06,
- renforcer sa notoriété,
- valoriser ses actions, ses professionnels ainsi que les personnes accueillies,
- mobiliser et fédérer en interne comme en externe.

LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains alloués à ce service sont de :

- 1 ETP dont la mission est d'accompagner et être force de proposition sur la stratégie de communication à définir et garantir sa bonne exécution opérationnelle par des plans d'actions

Bilan 2016 :

ACTIONS ET PARTENARIATS :

- Kit de lutte contre la radicalisation réalisé avec les équipes de l'ASP en partenariat avec l'IESTS à destination des collèges et associations du département. Présentation et distribution de 90 kits



- Projet Citoyenneté 3D : en partenariat avec l'Education Nationale, un accompagnement d'élèves décrocheurs par l'ASP sur des ateliers sérigraphie dans un espace de co-working. Réalisation de web-séries, présentation officielle en présence des partenaires et financeurs de l'action



EVENEMENTIEL :

- Inauguration du Foyer de Vie et Résidence de Contes du Complexe EPIS :



- 1^{ère} édition des ADSE'Act : présentation des actions innovantes par les professionnels et usagers de l'ADSEA 06 pour valoriser les projets réalisés dans les structures





- 1^{ère} participation au défi inter-entreprises de rame traditionnelle avec 7 équipes ADSEA 06 composées de salariés.



MARKETING SOCIAL :

- le montant des dons perçus en 2016 s'élève à 64.221 € ; l'affectation de ces dons finance notamment l'équipement des établissements et services ou des projets pédagogiques, comme par exemple un programme santé mené à l'IME Le Moulin avec une diététicienne.

- la campagne Taxe d'Apprentissage 2016 : Quatre établissements de l'ADSEA 06 sont habilités à percevoir cette taxe, versée par les entreprises, afin de financer les besoins spécifiques en formations et/ou apprentissages des bénéficiaires.

Le coût de la campagne pour la collecte de la taxe d'apprentissage 2016 s'élève à 3.368€ et comprend un mailing de 3600 envois et e-mailing de près de 4000 adresses mails.

Le montant total de la collecte 2016 est de 61.444€

	COLLECTE 2015	COLLECTE 2016	VARIATION +/-	
	SUR SALAIRES 2014	SUR SALAIRES 2015	ANNEE N-1	EN %
CEP LA NARTASSIERE	27 890,00	28 038,72	148,72	0,53%
ITEP LA LUERNA	12 137,41	13 817,10	1 679,69	13,84%
IME LES TERRASSES	15 122,00	10 068,32	-5 053,68	-33,42%
IME VAL PAILLON	6 985,00	9 520,83	2 535,83	36,30%
TOTAL	62 134,41	61 444,97	-689,44	-1,11%

A noter, une réforme de la taxe d'apprentissage suite à la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 est venue modifier l'inscription sur la liste préfectorale des établissements habilités, désormais annuelle. Le service compétent (ARS) a inscrit pour l'année 2017, l'ensemble des établissements ADSEA 06 du champ Handicap alors que seuls 3 sont habilités. A l'inverse, le CEP La Nartassière pourtant habilité n'a pas été inscrit sur les listes et ne percevra pas la collecte 2017.

COMMUNICATION DIGITALE :

- Refonte totale du site web : mis en ligne le 11.11.2016 avec une nouveauté : la création d'un blog rattaché au site avec publication régulière d'articles et reportages
- Publications 2016 : 2 LETTRE ADSEA, 3 BULLETIN ADSEA, 10 articles/reportages BLOG.



Nombre de visites sur décembre 2016 : 5.788
 Nombre de pages visitées en décembre 2016 : 257.983

- Dans le cadre du Projet Associatif, réalisation d'une nouvelle rubrique axée sur les personnes accompagnées avec une série de reportage vidéo relayée sur les réseaux sociaux : #LaStoryde....



Poursuite de notre présence sur les réseaux sociaux. Au 31.12.2016 :

- **Facebook** : 565 fans / 100 publications sur l'année
- **Twitter** : 135 followers / 1043 visites du profil
- **LinkedIn** : 119 abonnés
- **YouTube** : 28 vidéos mises en ligne / 2.083 vues

Glossaire



ACP	: Activités Complémentaires à la Prévention
AD' AP	: Agenda d'Accessibilité Programmée
ADSEA 06	: Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-Maritimes
ARS	: Agence Régionale de Santé
ASP	: Action Sociale Préventive
CAPTA	: Centre d'Actions Psychothérapeutiques et de Travail Adapté
CCNT 66	: Convention Collective Nationale du Travail de 1966
CDSA	: Comité Départemental du Sport Adapté
CEP	: Centre Educatif et Professionnel
CHAIS	: Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Inclusion Sociale
CMP	: Centre Médico-Psychologique
CNAMTS	: Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
CNSA	: Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
COPIL	: Comité de Pilotage
CPAM	: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	: Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	: Centre Ressources Autisme
CREAI	: Centre inter-Régional d'Etude, d'Action et d'Information
DACQ	: Département d'Amélioration Continue de la Qualité
DIF	: Droit Individuel à la Formation
DUER	: Document Unique d'Evaluation des Risques
ESAT	: Etablissement et Services d'Aide par le Travail
ETP	: Equivalent Temps plein
FAT	: Foyer d'Adaptation au Travail
FEGAPEI	: Fédération nationale des associations Gestionnaires au service des Personnes handicapées et fragiles
FEHAP	: Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
HACCP	: Hazard Analysis Critical Control Point (en français : "Analyse des dangers - Points critiques pour leur maîtrise")
HSCT	: Hygiène Sécurité des Conditions de Travail
IME	: Institut Médico-Educatif
IMP	: Institut Médico-Pédagogique
IR	: Internat relais
ITEP	: Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
MDPH	: Maison Départementale des Personnes Handicapées
PASPP	: Projet d'Accompagnement Socio-professionnel Personnalisé
RABC	: Risk Analysis and Biological Control (en français : Analyse du Risque et Contrôle de la Biocontamination)
RBPP	: Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles
SAJ	: Service d'Accueil de Jour
SAP	: Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel
SAVS	: Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAPHIN PH	: Services et Etablissements : Réforme pour une adéquation des Finances aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD	: Service d'Education et de Soins à Domicile
SESSIP	: Service d'Education Spécialisé, de Soins et d'Insertion Professionnelle
SIPFP	: Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
TED	: Troubles Envahissant du Développement
UMC	: Union des Mutuelles Cogérées
UNIOPSS	: Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UPT	: Unité Prévention Transport
URIOPSS	: Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux



Nos Valeurs



HUMANISME



ENGAGEMENT



CITOYENNETÉ



LAÏCITÉ



RESPECT



ÉTHIQUE

ADSEA 06